

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023 – 2024 REGISTRATION FORM

La date limite d'inscription est le 13 août 2023 - Registration Deadline is August 13th, 2023

- TOUT JOUEUR DOIT ETRE AGÉ DE 35 ANS **OU PLUS** (Une preuve d'âge peut être requise.)
- L'inscriptions doit être fait par le lien **DORVAL OLDTIMERS enregistrement** saison 2023-24 ou déposé au Centre communautaire Sarto-Desnoyers avant le 13 août 2023 par chèque daté au plus tard le 22 août 2023 ou par eTransfer (avant le 22 août).
- Le chèque doit être fait au nom de L'Association des Anciens Hockeyeurs de Dorval.
- ETransfer
 - -Envoyer le paiement à dorvaloldtimers@gmail.com
 - -Inscrivez votre nom dans la section indiquée question
 - -Utilisée la réponse de sécurité au eTransfer "dot2023"
- Toute inscription reçue sans le paiement ne sera pas acceptée.

- ALL PLAYERS MUST BE 35 YEARS OF AGE OR **OVER** (Proof of age may be required.)
- Registrations can be done electronically using the link DORVAL OLDTIMERS registration form 2023-24 or deposited at the Sarto-Desnoyers Community Centre by August 13th, 2023 with check dated no later than August 22nd, 2023 or eTransfer (by Aug 22nd)
- All cheques payable to: **Dorval Old-timers Hockey Association.**
- ETransfers
 - -Send payment to dorvaloldtimers@gmail.com -**Enter your name** in the notes section -Security answer to the eTransfer must be "dot2023"
- All registrations received without payment will be rejected.

Renseignements Personnels (Obligatoire) / Personal Information (Mandatory)

VOTRE NOM/ YOUR NAME :								
COURRIEL / E-MAIL					 	 _		
DATE DE NAISSANCE / BIRTH DATE :								
	A /Y	M/M	D/D					
PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'U	JRGENCE	E / EMERG	ENCY CO	NTACT:	 	 	 	

Statut D'enregistrement (Sélectionnez-en un) / Registration Status (check one)
☐ Membre Existant et Résident de Dorval 300\$ / Returning Member and Dorval Resident \$300
☐ Membre Existant et Non-Résident de Dorval 350\$ / Returning Member and Non Dorval Resident \$350
☐ Nouveau Membre et Résident de Dorval 350\$ / New Member and Dorval Resident \$350
☐ Nouveau Membre et Non-Résident de Dorval 400\$ / New Member and Non Dorval Resident \$400
☐ Année sabbatique 30\$ / Sabbatical Year \$30
☐ Gardien 150\$ **100% du paiement sera crédité sur les frais de l'année prochaine si le gardien joue un minimum de 20 matchs en
2023-2024. / Goalie \$150 **100% of the payment will be credited for next year's fee if you play a minimum of 20 games in the 2023-24
season.



☐ Je suis un membre de retour et que je n'ai pas de mises mon dossier, je vais passer à Preference /I am a returning current information on file. I will skip to Preference.	•			
Coordonnées / Address	_			
ADRESSE / ADDRESS:				
VILLE / CITY :	CODE POSTA	AL / POSTAI	. CODE: _	
TEL. RES : (RK: ()	<u> </u>		
Preference / Preference Je joue / I play: □ Gardien de but / Goalie □ Défenseur / Defense	□ Avant ,	/ Forward		
DIVISIONS	Div A	Div B	Div C	*Early Birds (16h-18h)
Division jouée en 2022-2023 / What Division did you play in 2022-2023				
Où aimeriez-vous jouer en 2023-2024 / Where would you like to play in 2023-2024				
* Dans la division Early Birds, la priorité sera accordée aux joueurs de years of age or over in the Ear	-	-	y will be a	given to players with 60

Avis et Consentement / Notice and Consent

Tous les participants acceptent de jouer à leurs risques et dépends, et s'engagent à ne pas tenir responsable la ligue, ses officiers, ses directeurs et tous les autres membres. Tous les membres sont aussi grandement encouragés à donner de leur temps pour les activités de la ligue.

All participants play at their own risk and responsibility, and agree to hold harmless the league, its officers, its directors and all other members. All members are also encouraged to give some time to help with the league's activities.





1335 Bord du Lac, Dorval, Quebec H9S 2E5

1. Cotisation d'un joueur blessé ou incapable de compléter la saison en cours:

- Les joueurs blessés ou incapables de compléter la saison auront droit à un remboursement équivalent à la moitié du coût d'inscription si l'incident survient avant le premier janvier 2023. Aucun remboursement ne sera émis si l'incident survient après le premier janvier 2023. Les joueurs blessés pourront participer aux activités de l'association.
- Les joueurs renvoyés de l'association n'auront pas droit à un remboursement.

2. Incapacité de jouer par maladie ou par blessure :

Le joueur actif ne pouvant pas jouer pour raison de santé, pour la saison complète ou pour une partie de la saison, pourra être remplacé par un joueur au statut de réserviste. Le réserviste désigné sera informé par écrit de son nouveau statut de remplaçant et son nom sera remis sur la liste des réservistes selon son ancienneté lors du retour du joueur blessé.

3. Ancienneté

- L'ancienneté est déterminée par la date de réception du formulaire d'inscription accompagné du paiement complet de la cotisation initiale.
- Tout nouveau joueur est assigné à la liste des réservistes et y demeure jusqu'à ce que son statut de joueur régulier soit confirmé par écrit par la Ligue.
- Le statut des non-résidents pourra être reconsidéré selon la disponibilité et sur approbation du Comité.
- (Nouveau) Tous joueurs réservistes appelés à jouer un minimum de 20 matchs verra leur saison considérée comme complète. Si un réserviste est appelé pour moins de 20 matchs, il aura droit à un crédit envers la prochaine saison (montant à être déterminer par le Conseil à la fin de chaque saison).

4. Assignation des joueurs

La Ligue se réserve le droit d'assigner les joueurs à l'une ou à l'autre des divisions en tout temps selon les besoins afin d'équilibrer les divisions et les équipes.

1. Injured or Transferred players fees:

- Injured or transferred players fees may be refunded on the basis of one half the amount if the incident occurs before January 1st, 2023. No refund if incident occurs after January 1st, 2023. Injured players may attend all Dorval Oldtimers activities.
- Dismissed players fees will not be refunded.

2. Unable to play due to health reasons:

Active players who are unable to play due to health reasons, for one season or part of the season, may be replaced for that season by the member on top of the spare's list, and that player will be advised in writing that he is temporarily filling in and may have to go back to the top of the spare's list if there is no opening when the injured player returns to the active roster.

3. Seniority

- Any new player is assigned to the list of spare players and remains on this list until his status as a regular player is confirmed in writing by the League.
- Seniority is determined according to the date that the registration form is received and must be accompanied by the initial membership payment.
- The status of non-residents can be reassessed on a yearly basis by the board depending on the membership situation.
- (NEW) All Spares called to play for a minimum of 20 games will have their season considered as complete. If a spare is called for less than 20 games, they will be entitled to a credit towards the following season (amount to be determined by the board at end of each season).

4. Assigning players

The League reserves the right to assign players to any division at any time and as needed to balance the divisions and teams.

J'AI LU ET J'ACCEPTE TOUS LES RÈGLEMENTS DE LA LIGUE TELS QUE DÉCRITS ET JE CONSENS À LES SUIVRE. / I HAVE READ AND FULLY ACCEPT ALL LEAGUE RULES AND AGREE TO ABIDE BY THEM.

SIGNATURE:	DATE: